



A l'appel des organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC-FP FO, Sud'Education, CNT, CFTD , FSU et Unsa Education

**Rassemblement devant le lycée Hippolyte Fontaine
à Dijon – vendredi 8 septembre 2023
10h45 – 12h30**

**A l'occasion de la visite au lycée H.Fontaine de Carole Grandjean,
la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels**

La réforme des lycées professionnels Macron / Grandjean démantèle le lycée professionnel, le pacte enseignant y participe.

Carole Grandjean, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle qui vient en visite au lycée H.Fontaine à Dijon l'a dit :

« *La nouvelle réforme va encore plus loin pour apporter des marges de manœuvre aux établissements, tout en s'appuyant sur ce qui a été mené par Jean-Michel Blanquer en 2018. L'idée de notre réforme est de donner davantage de souplesse : il existe aujourd'hui 2 100 lycées professionnels, soit 2 100 déclinaisons possibles. Les leviers ne sont pas les mêmes selon les établissements, les élèves et les territoires.* » [AEF Info – 23/06/2023]

La réforme des **Lycées Professionnels** de Macron/Grandjean vise essentiellement à soumettre les LP aux besoins des entreprises locales. Il en découle nécessairement l'**explosion du cadre national des LP et de tout ce qui y est lié** : *statut national des enseignants, programmes nationaux des enseignements, cartes des formations, volumes horaires nationaux liés aux disciplines et cadre national des diplômes permettant la reconnaissance de ceux-ci dans les conventions collectives.*

Pour mettre en place ce plan de démantèlement, le gouvernement a mis en place deux outils principaux pour la rentrée 2023 : **le bureau des entreprises** (*des missions floues, un recrutement à la peine... en clair un sparadrap qui n'apportera rien de plus!*) **et le pacte enseignant.**

Le pacte vise à **annualiser le temps de travail des enseignants** et à faire peser par le « volontariat », la responsabilité sur les enseignants eux-mêmes des inégalités prévisibles, car découlant de l'explosion du cadre national. Voici donc, entre autres, à quoi il faut s'attendre :

- Les dotations horaires globales seront tôt ou tard menacées d'être remplacées par les fameuses briques constituant les différentes missions.

- Le dispositif Ambition Emploi (une des briques du pacte) prévoit un accompagnement des élèves sortis de l'établissement l'année précédente, par des enseignants volontaires. Ce dispositif, puisque les heures qui lui sont dédiées s'étaleront jusqu'en décembre de l'année suivante, sera, là aussi, un premier pas vers l'annualisation du temps de travail. Il est aussi le signe de la **réduction continue des heures d'enseignement en lycée professionnel** au profit de l'accompagnement vers l'emploi.
- Les heures en effectif réduit, qui existent actuellement grâce aux volants d'heures supplémentaires attribuées aux établissements seraient désormais conditionnées aux souscriptions par des enseignants aux missions d'accompagnement.

Une pression sur les mobilisations syndicales et sur les statuts

- Le remplacement des collègues absents au pied levé, en plus de menacer directement les mobilisations syndicales et le droit de grève en instaurant une sorte de service minimum, ne résout en rien le problème des absences de longues durées. In fine, c'est la mise en place d'une astreinte, où, à tout moment, un collègue peut être appelé pour remplacer un autre, au mépris des disciplines et des élèves fermant la porte à la **nécessaire embauche massive d'enseignants, TZR etc.**

Enfin, on peut craindre en toute logique que le principe de volontariat ne soit que provisoire et que ces missions ne soient bientôt plus facultatives dans les contrats des enseignants.

De plus, ces missions négociées à chaque rentrée risquent fort de multiplier les conflits dans les équipes pédagogiques et de fragiliser la pérennité des postes en plus de justifier le gel du point d'indice. La charge de travail des enseignants va s'accroître au fur et à mesure que **cette réforme permettra de supprimer des postes**, en générant les mêmes souffrances constatées dans les services publics qui ont déjà subi ce type de libéralisation. On sait aussi que malheureusement, dans notre société, ce sont souvent les femmes qui ont la charge, au moins partiel, des enfants et des « tâches domestiques », ce sont donc elles qui prendront de plein fouet le développement des inégalités lié à la mise en place du pacte.

**Soyons nombreux devant le Lycée Hippolyte FONTAINE de 10h45 à 12h30
lors de la visite de Carole Grandjean, vendredi 8 septembre,
pour dire :**

Retrait de la réforme de la voie professionnelle !

